

## TARIFS SILVER/PLATINUM

---

*Applicables à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022 et dans le cadre d'un Contrat de gestion de fortune discrétionnaire*

- Tarification générale en cours de validité de Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A. (« CBP Quilvest S.A. »). Pour toute opération ou service non mentionné dans le présent document, nous vous invitons à contacter préalablement votre interlocuteur habituel afin de vous enquérir du tarif applicable.
- Ces tarifs s'entendent hors taxe de toute nature, notamment hors TVA. Le taux de TVA applicable à chaque service est communiqué au client sur simple demande.
- Sauf mention expresse, ces tarifs n'incluent pas les frais de tiers auxquels la banque a recours aux fins de fournir les services mentionnés dans la présente tarification (courtiers/brokers, sous-dépositaires, intermédiaires etc.)
- Ces tarifs sont valables sous réserve de modifications.

## COMMISSION DE GESTION, DROITS DE GARDE ET FRAIS DE TRANSACTIONS

### 1. MANDATS AVEC COMMISSION DE GESTION RELATIVE ET COMMISSION DE PERFORMANCE

	ACTIFS < 2 MILLIONS D'€ (SILVER) <sup>1</sup>	ACTIFS > 2 MILLIONS D'€ (PLATINUM) <sup>1</sup>
COMMISSION DE GESTION	● 1 % annuel (perception trimestrielle) <i>minimum 7 500 €</i>	● 1 % annuel (perception trimestrielle) <i>minimum 7 500 €</i>
COMMISSION DE PERFORMANCE	● 10 % de la performance positive annuelle	● 10 % de la performance positive annuelle
DROITS DE GARDE INSTRUMENTS FINANCIERS	● 0,40 % (perception trimestrielle) <i>minimum 500 € annuel</i>	● 0,40 % (perception trimestrielle) <i>minimum 500 € annuel</i>
DROITS DE GARDE MÉTAUX PRÉCIEUX (PHYSIQUE)	● 0,50 % <i>minimum 500 € annuel</i>	● 0,50 % <i>minimum 500 € annuel</i>
FRAIS DE TRANSACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions : 1,50 %</li> <li>● Obligations : 1,25 %</li> <li>● Fonds d'actions tiers et fonds mixtes tiers : 2,50 %</li> <li>● Fonds d'actions groupe, fonds mixtes groupe, immobiliers et en matières premières : 2,00 %</li> <li>● Fonds monétaires : 1,00 %</li> <li>● Fonds en obligations tiers : 2,00 %</li> <li>● Fonds en obligations groupe : 1,75 %</li> <li>● Fonds alternatifs tiers : 5,00 %</li> <li>● Fonds alternatifs groupe : 3,50 %</li> <li>● Produits Structurés : 3,50 %</li> <li>● Métaux Précieux : 2,25 % <i>minimum / transaction de 100 €<sup>2</sup></i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions : 1,25 %</li> <li>● Obligations : 1,00 %</li> <li>● Fonds d'actions tiers et fonds mixtes tiers : 2,00 %</li> <li>● Fonds d'actions groupe, fonds mixtes groupe, immobiliers et en matières premières : 1,50 %</li> <li>● Fonds monétaires : 1,00 %</li> <li>● Fonds en obligations tiers : 1,50 %</li> <li>● Fonds en obligations groupe : 1,25 %</li> <li>● Fonds alternatifs tiers : 4,50 %</li> <li>● Fonds alternatifs groupe : 3,00 %</li> <li>● Produits Structurés : 3,00 %</li> <li>● Métaux Précieux : 2,00 % <i>minimum / transaction de 100 €<sup>2</sup></i></li> </ul>

<sup>1</sup> La valeur des actifs prise en compte pour déterminer la grille tarifaire applicable (Silver ou Platinum, telles que ces grilles sont définies au fil du temps) correspond à la valeur des actifs inscrits sur le compte sur lequel porte le Contrat de Gestion Discretionnaire au moment de la signature dudit contrat. Sauf accord exprès de la banque, l'augmentation ultérieure de la valeur des actifs est sans effet sur la grille tarifaire applicable qui demeure la grille initialement attribuée. En cas de diminution de la valeur des actifs en deçà du seuil défini ci-dessus, la grille tarifaire Silver devient applicable de plein droit.

<sup>2</sup> ou contrevaleur en devise

- Tarification générale en cours de validité de Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A. (« CBP Quilvest S.A. »). Pour toute opération ou service non mentionné dans le présent document, nous vous invitons à contacter préalablement votre interlocuteur habituel afin de vous enquérir du tarif applicable.
- Ces tarifs s'entendent hors taxe de toute nature, notamment hors TVA. Le taux de TVA applicable à chaque service est communiqué au client sur simple demande.
- Sauf mention expresse, ces tarifs n'incluent pas les frais de tiers auxquels la banque a recours aux fins de fournir les services mentionnés dans la présente tarification (courtiers/brokers, sous-dépositaires, intermédiaires etc.)
- Ces tarifs sont valables sous réserve de modifications.

FRAIS DE TRANSACTIONS	Souscriptions directes dans des titres à liquidité réduite (titres non admis à un système de règlement de titres et détenus directement par la Banque auprès de l'émetteur pour le compte du client – exemple : fonds <i>Private Equity</i> ) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Minimum par transaction de 2.500€ (<i>application des frais de transaction indiqués ci-dessus s'ils excèdent ce minimum</i>)</li> </ul>
FRAIS DE DISTRIBUTION	
PRODUITS STRUCTURÉS SOUSCRITS SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,00 % du nominal multiplié par le nombre d'années jusqu'à la date de maturité du produit (<i>calcul prorata temporis</i>), avec un minimum de 1% du nominal.</li> </ul>
FRAIS DE REPORTING	
REPORTING EMIR (REPORTING REGLEMENTAIRE RELATIF AUX TRANSACTIONS SUR INSTRUMENTS DERIVES)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 75 € par transaction concernée (perception mensuelle)</li> </ul>

## 2. MANDATS AVEC COMMISSION DE GESTION ALL-INCLUSIVE

Tarif disponible sur demande

- Tarification générale en cours de validité de Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A. (« CBP Quilvest S.A. »). Pour toute opération ou service non mentionné dans le présent document, nous vous invitons à contacter préalablement votre interlocuteur habituel afin de vous enquérir du tarif applicable.
- Ces tarifs s'entendent hors taxe de toute nature, notamment hors TVA. Le taux de TVA applicable à chaque service est communiqué au client sur simple demande.
- Sauf mention expresse, ces tarifs n'incluent pas les frais de tiers auxquels la banque a recours aux fins de fournir les services mentionnés dans la présente tarification (courtiers/brokers, sous-dépositaires, intermédiaires etc.)
- Ces tarifs sont valables sous réserve de modifications.

### 3. MANDATS AVEC COMMISSION STANDARD

	ACTIFS < 2 MILLIONS D'€ (SILVER) <sup>1</sup>	ACTIFS > 2 MILLIONS D'€ (PLATINUM) <sup>1</sup>
COMMISSION DE GESTION	● 1,50 % annuel (perception trimestrielle) <i>minimum 7 500 €</i>	● 1,50 % annuel (perception trimestrielle) <i>minimum 7 500 €</i>
DROITS DE GARDE INSTRUMENTS FINANCIERS	● 0,40 % (perception trimestrielle) <i>minimum 500 € annuel</i>	● 0,40 % (perception trimestrielle) <i>minimum 500 € annuel</i>
DROITS DE GARDE MÉTAUX PRÉCIEUX (PHYSIQUE)	● 0,50% <i>minimum 500 € annuel</i>	● 0,50% <i>minimum 500 € annuel</i>
FRAIS DE TRANSACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions : 1,50 %</li> <li>● Obligations : 1,25 %</li> <li>● Fonds d'actions tiers et fonds mixtes tiers : 2,50 %</li> <li>● Fonds d'actions groupe, fonds mixtes groupe, immobiliers et en matières premières : 2,00 %</li> <li>● Fonds monétaires : 1,00 %</li> <li>● Fonds en obligations tiers : 2,00 %</li> <li>● Fonds en obligations groupe : 1,75 %</li> <li>● Fonds alternatifs tiers : 5,00 %</li> <li>● Fonds alternatifs groupe : 3,50 %</li> <li>● Produits Structurés : 3,50 %</li> <li>● Métaux Précieux : 2,25 % <i>minimum / transaction de 100 €<sup>2</sup></i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions : 1,25 %</li> <li>● Obligations : 1,00 %</li> <li>● Fonds d'actions tiers et fonds mixtes tiers : 2,00 %</li> <li>● Fonds d'actions groupe, fonds mixtes groupe, immobiliers et en matières premières : 1,50 %</li> <li>● Fonds monétaires : 1,00 %</li> <li>● Fonds en obligations tiers : 1,50 %</li> <li>● Fonds en obligations groupe : 1,25 %</li> <li>● Fonds alternatifs tiers : 4,50 %</li> <li>● Fonds alternatifs groupe : 3,00 %</li> <li>● Produits Structurés : 3,00 %</li> <li>● Métaux Précieux : 2,00 % <i>minimum / transaction de 100 €<sup>2</sup></i></li> </ul>

<sup>1</sup> La valeur des actifs prise en compte pour déterminer la grille tarifaire applicable (Silver ou Platinum, telles que ces grilles sont définies au fil du temps) correspond à la valeur des actifs inscrits sur le compte sur lequel porte le Contrat de Gestion Discretionnaire au moment de la signature dudit contrat. Sauf accord exprès de la banque, l'augmentation ultérieure de la valeur des actifs est sans effet sur la grille tarifaire applicable qui demeure la grille initialement attribuée. En cas de diminution de la valeur des actifs en deçà du seuil défini ci-dessus, la grille tarifaire Silver devient applicable de plein droit.

<sup>2</sup> ou contrevaleur en devise

- Tarification générale en cours de validité de Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A. (« CBP Quilvest S.A. »). Pour toute opération ou service non mentionné dans le présent document, nous vous invitons à contacter préalablement votre interlocuteur habituel afin de vous enquérir du tarif applicable.
- Ces tarifs s'entendent hors taxe de toute nature, notamment hors TVA. Le taux de TVA applicable à chaque service est communiqué au client sur simple demande.
- Sauf mention expresse, ces tarifs n'incluent pas les frais de tiers auxquels la banque a recours aux fins de fournir les services mentionnés dans la présente tarification (courtiers/brokers, sous-dépositaires, intermédiaires etc.)
- Ces tarifs sont valables sous réserve de modifications.

	Souscriptions directes dans des titres à liquidité réduite (titres non admis à un système de règlement de titres et détenus directement par la Banque auprès de l'émetteur pour le compte du client – exemple : fonds <i>Private Equity</i> ) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Minimum par transaction de 2.500€ (<i>application des frais de transaction indiqués ci-dessus s'ils excèdent ce minimum</i>)</li> </ul>
<b>FRAIS DE DISTRIBUTION</b>	
PRODUITS STRUCTURÉS SOUSCRITS SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,00 % du nominal multiplié par le nombre d'années jusqu'à la date de maturité du produit (<i>calcul prorata temporis</i>), avec un minimum de 1% du nominal.</li> </ul>
<b>FRAIS DE REPORTING</b>	
REPORTING EMIR (REPORTING REGLEMENTAIRE RELATIF AUX TRANSACTIONS SUR INSTRUMENTS DERIVES)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 75 € par transaction concernée (perception mensuelle)</li> </ul>

- 
- Tarification générale en cours de validité de Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A. (« CBP Quilvest S.A. »). Pour toute opération ou service non mentionné dans le présent document, nous vous invitons à contacter préalablement votre interlocuteur habituel afin de vous enquérir du tarif applicable.
  - Ces tarifs s'entendent hors taxe de toute nature, notamment hors TVA. Le taux de TVA applicable à chaque service est communiqué au client sur simple demande.
  - Sauf mention expresse, ces tarifs n'incluent pas les frais de tiers auxquels la banque a recours aux fins de fournir les services mentionnés dans la présente tarification (courtiers/brokers, sous-dépositaires, intermédiaires etc.)
  - Ces tarifs sont valables sous réserve de modifications.

#### 4. MANDAT « SELECT »

COMMISSION DE GESTION	OPTION 1 (AU CHOIX DU CLIENT)	COMMISSION DE GESTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>0,50 % annuel (perception trimestrielle) <i>minimum 3 500 €</i></li> </ul>
	OU		
	OPTION 2 (AU CHOIX DU CLIENT)	COMMISSION DE PERFORMANCE	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 % de la performance positive annuelle</li> </ul>
		COMMISSION DE GESTION FORFAITAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>0,35% <i>minimum 3 500 € annuel</i></li> </ul>
DROITS DE GARDE INSTRUMENTS FINANCIERS			<ul style="list-style-type: none"> <li>0,40 % (perception trimestrielle) <i>minimum 500 € annuel</i></li> </ul>
FRAIS DE TRANSACTIONS (ACHAT, VENTE, SOUSCRIPTION ET AUTRES)			<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds d'actions tiers : 0,25 %</li> <li>Fonds d'actions groupe, fonds mixtes, immobiliers et en matières premières : 0,25 %</li> <li>Fonds monétaires : 0,25 %</li> <li>Fonds en obligations tiers : 0,25 %</li> <li>Fonds en obligations groupe : 0,25 %</li> <li>Fonds alternatifs tiers : 0,25 %</li> <li>Fonds alternatifs groupe : 0,25 %</li> <li>Produits Structurés : 0,25 % <i>minimum / transaction de 100 €<sup>1</sup></i></li> </ul>
	<p>Souscriptions directes dans des titres à liquidité réduite (titres non admis à un système de règlement de titres et détenus directement par la Banque auprès de l'émetteur pour le compte du client – exemple : fonds <i>Private Equity</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Minimum par transaction de 2.500€ (<i>application des frais de transaction indiqués ci-dessus s'ils excèdent ce minimum</i>)</li> </ul>		

<sup>1</sup> ou contrevalet en devise

- Tarifification générale en cours de validité de Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A. (« CBP Quilvest S.A. »). Pour toute opération ou service non mentionné dans le présent document, nous vous invitons à contacter préalablement votre interlocuteur habituel afin de vous enquérir du tarif applicable.
- Ces tarifs s'entendent hors taxe de toute nature, notamment hors TVA. Le taux de TVA applicable à chaque service est communiqué au client sur simple demande.
- Sauf mention expresse, ces tarifs n'incluent pas les frais de tiers auxquels la banque a recours aux fins de fournir les services mentionnés dans la présente tarification (courtiers/brokers, sous-dépositaires, intermédiaires etc.)
- Ces tarifs sont valables sous réserve de modifications.

FRAIS DE DISTRIBUTION	PRODUITS STRUCTURÉS SOUSCRITS SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>1,00 % du nominal multiplié par le nombre d'années jusqu'à la date de maturité du produit (calcul <i>pro rata temporis</i>), avec un minimum de 1% du nominal.</li> </ul>
FRAIS DE REPORTING	REPORTING EMIR (REPORTING REGLEMENTAIRE RELATIF AUX TRANSACTIONS SUR INSTRUMENTS DERIVES)	<ul style="list-style-type: none"> <li>75 € par transaction concernée (perception mensuelle)</li> </ul>

## FRAIS DE TENUE DE COMPTE

FORFAIT ANNUEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 000 €<sup>1</sup> annuel    personne physique    (perception trimestrielle)</li> <li>2 500 €<sup>1</sup> annuel    personne morale    (perception trimestrielle)</li> </ul>
CLÔTURE COMPTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>500 €<sup>1</sup> (sauf Compte de paiement dans les conditions prévues par les Conditions de Paiement)</li> </ul>
LOCATION DE COFFRE FORT INTERVENTIONS DIVERSES A LA DEMANDE DU CLIENT NON INCLUSES DANS LE FORFAIT ANNUEL <i>(notamment confirmation d'opérations, recherches, interventions diverses à la demande du client, etc, ...).</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tarif disponible sur demande</li> </ul>

<sup>1</sup> ou contrevaieur en devise

- Tarifcation générale en cours de validité de Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A. (« CBP Quilvest S.A. »). Pour toute opération ou service non mentionné dans le présent document, nous vous invitons à contacter préalablement votre interlocuteur habituel afin de vous enquérir du tarif applicable.
- Ces tarifs s'entendent hors taxe de toute nature, notamment hors TVA. Le taux de TVA applicable à chaque service est communiqué au client sur simple demande.
- Sauf mention expresse, ces tarifs n'incluent pas les frais de tiers auxquels la banque a recours aux fins de fournir les services mentionnés dans la présente tarification (courtiers/brokers, sous-dépositaires, intermédiaires etc.)
- Ces tarifs sont valables sous réserve de modifications.

## TRANSFERTS DE CAPITAUX

ENTRÉE DE FONDS	• Franco
SORTIE DE FONDS  <i>frais additionnels pour sortie de fonds urgente</i>	• 0,10 % <i>applicable à partir d'un montant ≥ à 10 000 €</i> <i>minimum 10 €<sup>1</sup> maximum 250 €<sup>1</sup></i> <i>+ frais correspondant</i> <i>+ 50€<sup>1</sup></i>
TRANSFERTS INTERNES (SUR COMPTE DE CBP QUILVEST S.A.)	• Franco
RETRAIT CASH EN EURO PRÉAVISÉ (48H)	• Franco
RETRAIT CASH AUTRE DEVISE PRÉAVISÉ (48H)	• Frais correspondant
RETRAIT CASH NON PRÉAVISÉ NÉCESSITANT UN TRANSPORT DE FONDS EXTRA	• 150 € <sup>1</sup>
INTERRUPTION ANTICIPÉE DE DÉPOTS À TERME	• Disponible sur demande moyennant 1 mois de préavis <i>minimum 100 € <sup>1</sup></i>

<sup>1</sup> ou contrevaieur en devise

- Tarification générale en cours de validité de Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A. (« CBP Quilvest S.A. »). Pour toute opération ou service non mentionné dans le présent document, nous vous invitons à contacter préalablement votre interlocuteur habituel afin de vous enquérir du tarif applicable.
- Ces tarifs s'entendent hors taxe de toute nature, notamment hors TVA. Le taux de TVA applicable à chaque service est communiqué au client sur simple demande.
- Sauf mention expresse, ces tarifs n'incluent pas les frais de tiers auxquels la banque a recours aux fins de fournir les services mentionnés dans la présente tarification (courtiers/brokers, sous-dépositaires, intermédiaires etc.)
- Ces tarifs sont valables sous réserve de modifications.



## MARGE SUR CHANGE

CHANGE – TARIF DÉGRESSIF PAR MONTANT DE TRANSACTION		ACTIFS < 2 MILLIONS D'€ (SILVER) <sup>1</sup>	ACTIFS > 2 MILLIONS D'€ (PLATINUM) <sup>1</sup>
AU COMPTANT	< 50.000 € <sup>1</sup>	● 3,00 % maximum	● 3,00 % maximum
	DE 50.000 € À 250.000 € <sup>1</sup>		
	> 250.000 € <sup>1</sup>		
À TERME	< 50.000 € <sup>1</sup>	● 3,00 % maximum	● 3,00 % maximum
	DE 50.000 € À 250.000 € <sup>1</sup>		
	> 250.000 € <sup>1</sup>		

## COMMISSION SUR TITRES

REMISE TITRES POUR MISE DÉPÔT	● Franco
SORTIE TITRES	● 75€ <sup>2</sup> / ligne
INTERVENTIONS DIVERSES SALLE DES MARCHÉS À LA DEMANDE DU CLIENT NON INCLUSES DANS LE FORFAIT ANNUEL, Y INCLUS NOTAMMENT LES CHANGEMENTS DE PRIX D'ORDRES À COURS LIMITÉ	● 25 € <sup>2</sup> / ligne

<sup>1</sup> La valeur des actifs prise en compte pour déterminer la grille tarifaire applicable (Silver ou Platinum, telles que ces grilles sont définies au fil du temps) correspond à la valeur des actifs inscrits sur le compte sur lequel porte le Contrat de Gestion Discretionnaire au moment de la signature dudit contrat. Sauf accord exprès de la banque, l'augmentation ultérieure de la valeur des actifs est sans effet sur la grille tarifaire applicable qui demeure la grille initialement attribuée. En cas de diminution de la valeur des actifs en deçà du seuil défini ci-dessus, la grille tarifaire Silver devient applicable de plein droit.

<sup>2</sup> ou contrevalet en devise

- Tarification générale en cours de validité de Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A. (« CBP Quilvest S.A. »). Pour toute opération ou service non mentionné dans le présent document, nous vous invitons à contacter préalablement votre interlocuteur habituel afin de vous enquérir du tarif applicable.
- Ces tarifs s'entendent hors taxe de toute nature, notamment hors TVA. Le taux de TVA applicable à chaque service est communiqué au client sur simple demande.
- Sauf mention expresse, ces tarifs n'incluent pas les frais de tiers auxquels la banque a recours aux fins de fournir les services mentionnés dans la présente tarification (courtiers/brokers, sous-dépositaires, intermédiaires etc.)
- Ces tarifs sont valables sous réserve de modifications.

## FRAIS DE TIERS

COURTAGE SUR OPÉRATIONS DE TITRES	
MARCHÉS STANDARDS <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 0,10 % <i>minimum</i> 25 € <sup>1</sup></li></ul>
MARCHÉS AUTRES QUE STANDARDS <sup>2</sup>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tarif disponible sur demande</li></ul>
FRAIS DE RÉGLEMENT - LIVRAISON	<ul style="list-style-type: none"><li>• 25 € <i>maximum</i></li></ul>

<sup>1</sup> Marchés standard : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni, Etats-Unis, Canada.

<sup>2</sup> Marchés autres que standards : Australie, Brésil, République Tchèque, Estonie, Hong Kong, Hongrie, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Philippines, Pologne, Singapour, Afrique du Sud, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande et Turquie

- Tarification générale en cours de validité de Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A. (« CBP Quilvest S.A. »). Pour toute opération ou service non mentionné dans le présent document, nous vous invitons à contacter préalablement votre interlocuteur habituel afin de vous enquérir du tarif applicable.
- Ces tarifs s'entendent hors taxe de toute nature, notamment hors TVA. Le taux de TVA applicable à chaque service est communiqué au client sur simple demande.
- Sauf mention expresse, ces tarifs n'incluent pas les frais de tiers auxquels la banque a recours aux fins de fournir les services mentionnés dans la présente tarification (courtiers/brokers, sous-dépositaires, intermédiaires etc.)
- Ces tarifs sont valables sous réserve de modifications.

## TAUX D'INTERÊT ANNUELS

	EN EUROS
TAUX CRÉDITEUR <sup>1</sup> (POTENTIELLEMENT NEGATIF)	Taux Directeur Banque Centrale Européenne
TAUX DÉBITEUR <sup>2</sup> (DÉCOUVERT EN COMPTE NON-AUTORISÉ)	Taux Banque Centrale Européenne + 9,5%
	EN D'AUTRES DEVISES
TAUX CRÉDITEUR <sup>3</sup>	Sur demande
TAUX DÉBITEUR (DÉCOUVERT EN COMPTE NON-AUTORISÉ)	Taux de référence <sup>4</sup> + 9.5%

<sup>1</sup> Le Taux créditeur applicable aux dépôts en euros peut être négatif et occasionner des débits en compte en fonction du niveau du Taux Directeur fixé par la Banque Centrale Européenne (taux de rémunération des dépôts). Ainsi, si le Taux Directeur de la Banque Centrale Européenne est fixé à - (moins) 0,50%, le taux créditeur appliqué par la banque aux dépôts en euros est également de - (moins) 0,50%.

<sup>2</sup> Taux plancher: le taux débiteur est au minimum de 9,5%, même dans l'hypothèse où le taux de la Banque Centrale Européenne est négatif.

<sup>3</sup> Le Taux créditeur applicable aux dépôts en d'autres devises peut être négatif (occasionnant des débits en compte) en fonction des conditions de taux sur le marché pertinent.

<sup>4</sup> Le Taux de référence applicable aux autres devises est fixé par la banque en fonction des taux observables sur le marché interbancaire.

- Tarification générale en cours de validité de Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A. (« CBP Quilvest S.A. »). Pour toute opération ou service non mentionné dans le présent document, nous vous invitons à contacter préalablement votre interlocuteur habituel afin de vous enquérir du tarif applicable.
- Ces tarifs s'entendent hors taxe de toute nature, notamment hors TVA. Le taux de TVA applicable à chaque service est communiqué au client sur simple demande.
- Sauf mention expresse, ces tarifs n'incluent pas les frais de tiers auxquels la banque a recours aux fins de fournir les services mentionnés dans la présente tarification (courtiers/brokers, sous-dépôtaires, intermédiaires etc.)
- Ces tarifs sont valables sous réserve de modifications.